



1265 rue Berri, suite 730
Montréal Qc H2L 4X4
Tél. 514-937-1111 – Tél. sans frais: 1-866-867-9389
Site Web: www.aqdm.org - courriel: info@aqdm.org

Montréal, le 26 octobre 2012

**Monsieur le Ministre Réjean Hébert
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Édifice Catherine-de-Longpré
Québec (Québec) G1S 2M1**

Monsieur le Ministre,

La présente lettre est un appel à l'aide devant une augmentation croissante de personnes atteintes de DMLA. Nous sommes devant un enjeu social majeur qui ne peut plus reposer sur les seules épaules d'un organisme communautaire.

En juin dernier, nous avons lancé un programme de dépistage qui a rejoint des milliers de personnes. Il s'agit d'un questionnaire inter actif sur écrans tactiles. Non seulement le test de dépistage s'est-il révélé efficace, mais il a aussi démontré l'ampleur du travail à accomplir pour informer la population. Il est étonnant de constater qu'aucun plan national de prévention n'ait été mis en place malgré que plus de 325 000 Québécois souffrent de cette maladie, en particulier les aînés.

Dans une édition spéciale sur la vision, en mai dernier, la revue Lancet lançait un cri d'alarme devant l'ampleur des maladies de l'œil, en particulier la DMLA, alors qu'avec le vieillissement de la population plus de 20 % des citoyens en seront affectés. Le journal faisait part aussi de l'absence de mesures de prévention en santé oculaire alors que nous sommes devant un enjeu social et économique important.

En fait, l'article du Lancet ne nous a pas surpris outre mesure. À l'AQDM, nous sommes débordés d'appels de détresse. Si l'on se fie aux projections statistiques, le Québec pourrait compter plus d'un demi-million de personnes souffrant de DMLA dans une décennie. Or, il ne s'agit pas seulement d'une perte de vision et d'autonomie. Il a été démontré que les personnes atteintes d'une perte de vision ont trois fois plus de risque de souffrir aussi d'une dépression clinique ou de se blesser. Sans compter le risque élevé d'une mauvaise prise de médicaments.

Nous recevons des appels de CLSC et de CHSLD, que ce soit pour de la documentation, des références ou des conférences. L'AQDM n'a pas les ressources humaines et financières pour couvrir toutes les régions ou supporter un plan provincial de prévention. La situation n'est pas sans rappeler le début des années soixante alors qu'une étude démontrait que le taux de maladies cardiaques au Québec dépassait de loin la moyenne nationale. Des campagnes de préventions sur l'alimentation et l'exercice physique ont permis de sensibiliser le public et de ralentir la prévalence de la maladie.

Monsieur le Ministre, l'AQDM souhaite vous rencontrer afin de discuter de cet enjeu social incontournable et d'une campagne de prévention. D'autre part, l'incertitude quant aux traitements de la forme humide en milieu hospitalier crée une insécurité importante auprès des patients. Nous serons accompagnés du Dr Éric Tourville, chef secteur rétine de l'Hôpital du Saint-Sacrement à Québec. Le Dr Tourville représente la jeune génération des ophtalmologistes et jouit d'une grande notoriété auprès des spécialistes de la rétine.

Nous vous remercions pour toute l'attention que vous porterez à cette demande. Au nom du conseil d'administration et des milliers de patients, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus sincères,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André Lavoie', written in a cursive style.

**André Lavoie
Directeur général, AQDM**